



MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

151, rue Saint-Joseph C.P. 220

Sainte-Félicité (Québec)

G0J 2K0

Tél. : 418 733-4628 Fax : 418 733-8377

Courriel : ste-felicite@lamatanie.ca

AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Municipalité Sainte-Félicité

Date du scrutin : 8 MARS 2026

Par cet avis public, Yves Chassé, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1.- La liste électorale municipale a été déposée au bureau municipal le 2026-02-06. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.

2.- Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.

3.- Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :

- Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
 - Le 1^{er} janvier 2026 :
 - Vous aviez la citoyenneté canadienne
 - Vous n'étiez pas en curatelle
 - Vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
 - De plus, vous deviez, le 1^{er} janvier 2026, remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec
 - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité
- NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, au président d'élection.

4.- Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la Commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiquées ci-dessous.

Adresse : 151 rue Saint-Joseph, Sainte-Félicité, Centre communautaire

Jours et heures : Lundi 23 février 2026 de 17h00 à 20h00, mardi 24 février 2026 de 13h00 à 16h00.

4.1- Vous pouvez effectuer une demande de révision de la liste électorale autrement qu'en personne selon les modalités suivantes :

Moyen(s) pour présenter la demande : Par courriel : ste-felicite@lamatanie.ca

Jours et heures : Lundi 23 février 2026 de 17h00 à 20h00, mardi 24 février 2026 de 13h00 à 16h00.

5.- Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

6.- Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection : Adresse : 151 rue Saint-Joseph, C.P. 220, Sainte-Félicité, (Québec), G0J 2K0

Téléphone : 418-733-4628

Par courriel : ste-felicite@lamatanie.ca

Donné à Sainte-Félicité, le 14 février 2026

Yves Chassé
Président d'élection